

LE COURRIER DE ROANNE

RÉDACTEUR EN CHEF,
A. Mauduit.

JOURNAL POLITIQUE, INDUSTRIEL, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

RÉDACTION ET ABONNEMENTS:
A Roanne, impasse de la Sous-
Préfecture, près les Promenades.

ABONNEMENTS:

Un an, 10 fr. — Six mois 5 fr. 50 c.
Les abonnements datent du 1^{er} de
chaque mois, et sont payables d'a-
vance.

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

INSERTIONS:

Réclames, la ligne, 25 c.
Annonces, la ligne, 15 c.
Réduction dans le cas où l'annonce ou
réclame serait répétée plusieurs fois.

BULLETIN POLITIQUE

Toutes nos prévisions seront dépassées s'il faut en croire la *Patrie* : L'Empire veut nous étonner par son libéralisme. Le premier projet de sénatus-consulte, contenant la concession du droit absolu d'interpellation, la suppression de l'intervention du conseil d'Etat dans la procédure des amendements, le droit pour le Corps législatif de nommer son président et ses vice-présidents, la suppression de l'incompatibilité entre le mandat de député et diverses fonctions politiques, notamment celle de ministre, serait dépassé. L'Empereur irait jusqu'à concéder au Corps législatif le droit de proposer des lois, de telle sorte qu'il ne subsisterait plus de la Constitution de 1852, que le droit de Napoléon III et de sa descendance au trône de France. C'est aller bien vite en besogne, et nous ne sommes guères disposés, en ce qui nous concerne, à ajouter foi à de semblables nouvelles. La conduite dictatoriale du pouvoir en ces derniers temps, est du reste, trop en contradiction avec ces brillantes promesses, pour que nous puissions les admettre un seul instant. Si le gouvernement voulait rompre avec son ancienne politique, et entrer dans la voie libérale, au point de distancer les libéraux du centre gauche, il n'aurait pas au ministère et au Sénat, choisis pour réaliser ces réformes, les hommes qui de tout temps ont été les plus zélés défenseurs du gouvernement personnel. Il ne s'acharnerait pas avec une ardeur peu digne d'un pouvoir fort, contre des journalistes qui luttent courageusement, pour saper les derniers fondements d'un système généralement condamné. Il ne détiendrait pas depuis deux mois, d'honorables citoyens sous la prévention d'un complot réputé imaginaire. Les novellistes qui prêtent au pouvoir de si généreuses intentions, ne remarquent pas assez que cette restitution faite au Corps législatif, des droits dont il a été spolié, en entraînerait d'autres. La logique inexorable exige en effet que les conseils généraux, les conseils d'arrondissement aient pleine liberté d'action, dans un pays où le corps législatif peut de lui-même légiférer, désigner les ministres au choix du souverain, et indiquer ou plutôt imposer, par des ordres du jour motivés, la direction à imprimer aux affaires. Si l'Empereur cesse d'être le maître absolu des destinées de la France pour devenir l'agent exécutif du Corps législatif, les préfets et les sous-préfets doivent à l'avenir obéir aux conseils départementaux et d'arrondissement sur lesquels ils ont eu jusqu'à présent la haute main.

Toutes ces réformes se tiennent, s'appellent; concéder l'une, c'est se placer dans l'absolue nécessité d'accorder l'autre. Il en est d'elles comme d'un engrenage : il faut se garder d'y mettre le doigt, si on ne veut y voir passer tout le corps.

Est-ce à dire pour cela que le gouvernement dont les tendances autoritaires sont bien connues, refusera de donner quelque satisfaction au pays ? Est-ce à dire que nous verrons se reproduire

après le message du 12 juillet, ce que nous avons vu au lendemain de la lettre du 19 janvier ? C'est-à-dire des modifications très-libérales, aussi vite abandonnées que promises, des réformes sans portée ! Non, la situation n'est plus la même. C'est ce qui nous rassure. Les réformes du 19 janvier ont été, on peut le dire en un certain sens, concédées spontanément. La cause de la liberté avait bien, dès cette époque, fait de nombreux adeptes; les exigences des journaux étaient allées grandissant toujours; il y avait de grandes fautes à faire oublier, Sadova et le Mexique; on savait que la nation désirait, intérieurement, un accroissement de liberté, mais comme elle n'avait pas ouvertement manifesté sa volonté, les partisans du régime autoritaire pouvaient à la rigueur soutenir que la Constitution de 1852, satisfaisait l'immense majorité des électeurs. Bien différente est la situation présente. La Nation a formulé l'arrêt de mort du gouvernement personnel, aux dernières élections. Ce qu'elle avait dit, les députés officiels eux-mêmes l'ont répété. Ils ont fait plus; en maintenant leur interpellation après le message ils ont proclamé que le temps des promesses était passé, qu'ils ne désarmeraient pas avant d'avoir obtenu satisfaction. Aujourd'hui la nation et le parlement éteignent le pouvoir personnel, et comme Othello à Desdémone, ils lui crient : Ton heure est venue, fais ta prière.

Nous avons à enregistrer quelques troubles en Espagne. Des bandes carlistes ont paru sur le territoire. On a craint un instant un soulèvement; on parlait de la présence de don Carlos en Espagne. Le gouvernement effrayé a remis en vigueur une loi de 1851 qui l'autorise à proclamer l'état de siège. Les craintes étaient fort heureusement chimériques. Aujourd'hui les bandes révoltées sont en pleine dissolution. Espérons que ces tentatives ne se renouvelleront pas, et que le peuple espagnol par sa ferme attitude, montrera à ses souverains détronés que le temps des sauveurs de société est passé. La meilleure arme contre eux, serait l'application large des principes de la révolution. Les députés de la minorité l'ont compris et ils ont protesté contre cette loi édictée par le pouvoir absolu.

H. AUDIFRED.

On lit dans le *Gaulois* :

Une nouvelle très-grave, si elle était vraie, nous arrive d'Algérie.

Les troupes auraient reçu l'ordre de quitter leurs lignes militaires de l'intérieur et de se concentrer sur le littoral.

Si l'ordre se bornait là, nous pourrions supposer que les chaleurs ordinairement excessives du mois d'août, nécessitent cette mesure d'hygiène, car les Arabes eux-mêmes se réfugient dans le Tell à cette époque de l'année. Mais, hélas ! nous n'avons pas même cet espoir, car notre correspondant ajoute : « Au moment où je vous écris ces lignes, le mouvement est en pleine exécution, toute l'armée doit se tenir prête à embarquer au premier signal. »

Les troupes d'Algérie ont reçu si souvent, depuis 1866, l'ordre de se tenir prêtes à embarquer au premier signal, que nous voudrions bien croire encore à une fausse alerte.

que l'éducation n'est d'aucun bien, qu'elle ne diminue ni la misère, ni le crime parmi les masses ? Et moi je demande : Pourquoi cette chose qu'on a appelée éducation donnerait-elle l'un ou l'autre de ces deux résultats ? Si je suis un coquin ou un imbécile, vous aurez beau m'enseigner à lire et à écrire, vous ne me rendrez pas moins fripon ou moins imbécile, à moins que quelqu'un ne m'enseigne à appliquer la lecture et l'écriture à des desseins sages et utiles.

Supposez que quelqu'un vienne à soutenir que la médecine n'est d'aucune utilité, par ce que l'on pourrait prouver par la statistique que la proportion des morts serait aussi considérable parmi les gens à qui on a enseigné comment on doit ouvrir une caisse à médicaments, que parmi ceux qui n'auraient jamais vu de leur vie la clef de cette caisse.

L'argument serait absurde; et pourtant il n'est pas plus outrecuidant que celui que je combats en ce moment. Le seul médicament pour la souffrance, pour le crime et pour tous les autres maux de l'humanité, c'est la sagesse. Enseignez à un homme à lire et à écrire, vous lui avez mis dans les mains les grandes clefs de la boîte à sagesse. Mais quant à savoir si jamais il ouvrira cette boîte, c'est toute autre chose. Bien plus, il court autant de risque de s'empoisonner que de se guérir, s'il avale sans conseil la première drogue qui lui tombe sous la main. De nos jours, il vaut autant qu'un homme soit aveugle qu'incapable de lire; manchot, qu'incapable d'écrire. Mais j'affirme que, si l'alternative était imposée, il vaudrait mieux que les enfants des pauvres grandissent dans l'ignorance de ces deux arts puissants que de ne pas être instruits dans les principes auxquels ces arts doivent conduire.

On pourrait dire que tous ces reproches s'appliquent aux écoles primaires, mais qu'il faut bien admettre que les écoles secondaires, au moins, donnent une éducation libérale.

Examinons un peu cette question. Qu'enseignent les écoles secondaires, celles auxquelles la grande

Malheureusement, la nouvelle de notre correspondant se termine ainsi :

« Le gouvernement aurait fait savoir aux compagnies de bateaux à vapeur qui desservent l'Algérie qu'elles eussent à tenir tous les paquebots à la disposition du ministre de la marine, ainsi qu'à arrêter tout traité de transport de marchandises pouvant entraver des ordres prochains. »

Si, à ces graves nouvelles dont nous voulons douter, nous ajoutons la présence à Paris du maréchal de Mac-Mahon et du préfet maritime de Toulon, les longs entretiens avec le maréchal Niel et l'amiral Rigault de Genouilly, serons-nous taxés d'exagération et de pessimisme si nous voyons dans ces précautions inusitées les symptômes fâcheux d'un choc prochain avec la Prusse, par exemple, aidée de la Russie et peut-être de l'argent américain.

Les Etats-Unis nous rendraient ainsi la monnaie de la pièce que nous leur prêtâmes en 1865, en reconnaissant le Sud comme puissance belligérante.

Le peuple français ne veut pas la guerre; tous ses représentants ont clairement manifesté cette volonté dans leurs professions de foi; le peuple allemand désire ardemment la paix : pourquoi donc nous battons-nous ? Nous a-t-on enlevé une province, un département, une ville, voire même un hameau ?

Lorsqu'on veut entrevoir aujourd'hui le résultat d'une campagne, ce qu'elle coûte en argent, en larmes, en sang versé, les entraves qu'elle met au développement matériel et intellectuel de deux peuples, on est frappé d'horreur et disons-le mot, d'indignation pour les fauteurs de ces épouvantables désastres ! — Estor.

La question du Collège.

Cette question, la plus intéressante de toutes celles que nous aurons à traiter, est entrée à l'heure qu'il est dans une période de calme et d'apaisement; à la passion des premiers jours a succédé l'impartial examen des faits; — on ne lutte plus contre l'évidence; on s'accorde à rendre cette justice aux honorables citoyens qui se sont dévoués à la réforme projetée, qu'ils n'ont d'autre but en vue que le bien public, que l'intérêt de tous.

Au début, les opinions étaient assez partagées. — Question religieuse, disaient les uns; question politique, disaient les autres. Question de personnes, insinuaient-ils également. — D'autres enfin, mieux disposés, tout en reconnaissant en principe l'utilité de la réforme, prétendaient que c'était un *essai* qu'il n'était ni sage, ni prudent à la ville de tenter en ce moment, et, dans leur ignorance des dépenses d'installation, se figuraient qu'un gros emprunt serait nécessaire.

Si l'on se donne la peine d'examiner la question pendant quelques minutes, toutes ces objections disparaîtront facilement.

Qu'avons-nous actuellement ? Que voulons-nous à la place ?...

Nous avons un collège libre qui depuis vingt ans va en déclinant, quand le niveau des études se relève partout ailleurs; — un collège qui est censé donner l'enseignement primaire et l'enseignement classique, mais où l'enseignement

classe moyenne du pays envoie ses enfants ? qu'enseignent-elles, dis-je, au delà de l'instruction donnée dans les écoles primaires ? On écrit et on lit un peu d'anglais. Mais, malgré cela, chacun sait combien il est rare de trouver, dans les classes moyennes ou inférieures, un garçon qui puisse lire convenablement à haute voix ou rédiger ses pensées dans un langage clair et grammatical, pour ne pas demander un style choisi ou élégant. Le « calcul » des écoles inférieures se développe en mathématiques élémentaires dans les écoles d'enseignement supérieur, se transforme en arithmétique, avec un peu d'algèbre et un peu de géométrie. Mais je doute qu'un seul élève sur cinq cents ait jamais entendu l'explication d'une règle d'arithmétique, et sache autrement que par routine son livre de géométrie.

En fait d'enseignement religieux, l'élève de ces écoles en reçoit moins encore que les enfants pauvres; il en reçoit moins à un point de vue absolu, et moins au point de vue relatif, parce qu'il y a une infinité d'autres choses qui réclament son attention. J'ose dire que, dans la grande majorité des cas, ses idées, à ce sujet, quand il quitte l'école, sont des plus vagues et des plus nuageuses, et se rattachent, dans son esprit, à des souvenirs pénibles de longues heures passées à apprendre par cœur les collectes et le catéchisme.

La géographie moderne, l'histoire moderne, la littérature moderne, la langue anglaise, comme langue, tout le cercle des sciences physiques, morales et sociales, sont encore plus complètement ignorés dans les écoles supérieures que dans les écoles inférieures. Il y a seulement quelques années, un élève pouvait avoir fait ses classes avec la plus grande distinction et le plus grand mérite dans l'importance laquelle de nos grandes écoles publiques, sans avoir jamais entendu parler d'un seul des sujets que je viens de mentionner. Il se pouvait qu'il n'eût jamais entendu dire que la terre tourne autour du soleil; que l'Angleterre eut une grande révolution en 1688, la France en 1789; qu'il y eut autrefois cer-

primaire s'obtient moins bon que chez les frères, et coûte plus cher; qu'on l'enseignement classique est si notoirement insuffisant qu'à moins d'être doués de qualités exceptionnelles ou de redoubler leurs classes, les jeunes gens qui se destinent aux carrières libérales, sont forcés d'aller terminer leurs études dans des écoles préparatoires, comme le fait s'est présenté cette année même, à trois reprises différentes.

Que voulons-nous à la place ? Un collège universitaire, où les professeurs seraient capables de former de bons élèves, par cela même qu'ils se sont voués exclusivement à l'instruction; un collège où les études primaires et classiques seraient plus fortes, plus sérieuses, sans coûter davantage; ou enfin à ces deux enseignements s'ajouterait l'enseignement secondaire spécial, dont nous avons énuméré les avantages dans notre précédent numéro, et qui dans une ville industrielle comme Roanne, est de la plus absolue nécessité.

Comme vous le voyez, la religion et la politique n'ont rien à faire ici, pas plus que les personnes.

Du reste, pour simplifier la question, et la rendre accessible à tous, nous allons donner le programme de ce qui se fait dans tous les collèges communaux et lycées.

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX.

L'enseignement religieux est donné par un aumônier, directeur spirituel des élèves. Il est réparti en plusieurs cours gradués. Il a sa sanction aux distributions des prix de Pâques et de fin d'année.

ÉTUDES

L'ensemble des études comprend l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire spécial et l'enseignement secondaire classique.

Les élèves de l'enseignement spécial, comme ceux de l'enseignement classique, sont admis à prendre part au concours académique entre les lycées et collèges des départements.

Enseignement primaire. — Il est confié à deux instituteurs, pourvus du *brevet de capacité* du degré supérieur. L'un dirige l'école communale, annexée au collège. — L'autre dirige l'école primaire de l'internat et de l'externat surveillé.

Ces deux écoles préparent, par l'étude sérieuse, des principes, à l'enseignement secondaire spécial et à l'enseignement secondaire classique.

Enseignement secondaire classique. — Le collège est de plein exercice. Les professeurs, tous licenciés-ès-lettres ou ès-sciences, donnent l'enseignement littéraire et scientifique, d'après le programme des lycées, et conduisent ainsi leurs élèves au baccalauréat ès-lettres, au baccalauréat ès-sciences et aux écoles du gouvernement.

Un professeur spécial est chargé de l'enseignement des langues étrangères.

A leur entrée dans l'établissement, les élèves sont répartis, suivant le degré de leur instruction, dans les cours suivants :

Cours élémentaire (8^e et 7^e).
Cours de grammaire (6^e, 5^e et 4^e).
Cours d'humanités (3^e et 2^e).
Rhétorique;
Philosophie;
Mathématiques.

Nul n'est admis dans un cours sans justifier des

tains hommes célèbres, comme Chaucer, Shakespeare, Milton, Voltaire, Goethe, Schiller. Pour ce qu'il en savait, le premier pouvait être un Allemand et le dernier un Anglais. Et quant à la science, la seule idée que lui suggérerait ce mot, c'était l'adresse à la boxe.

Si j'ai déjà dit que tel était l'état des choses il y a quelques années, c'est par considération pour les « quelques justes » que l'on peut trouver parmi les cités d'enseignement de la plaine. Mais il ne faudrait pas avoir une trop bonne idée du moment où nous sommes, et il serait facile de justifier cette affirmation en interrogeant la génération actuelle des élèves sur des sujets comme ceux dont je vous ai parlé.

Arrêtons-nous un instant pour contempler ce merveilleux état de choses; car le temps viendra où les Anglais le citeront comme un bel exemple de la stupidité de leurs ancêtres aux siècles. Ce sont précisément les classes moyennes de ce pays qui donnent le peuple le plus vraiment commercial, les plus grands colonisateurs que le monde ait jamais vus. Si il existe un peuple qui se soit ardemment occupé, pendant ces trois derniers siècles, à fournir une histoire vraiment grande et profondément intéressante, histoire que nous étudierons avec avidité si elle nous parlait des Grecs ou des Romains, c'est le peuple anglais. Si il y a un peuple qui ait développé, pendant la même époque, une littérature remarquable, c'est le nôtre. Si il est une nation dont la prospérité tienne, d'une façon absolue et complète, à la domination qu'elle exerce sur les forces de la nature, à l'intelligence avec laquelle elle comprend les lois de la création et de la distribution des richesses et de l'équilibre des forces sociales, et avec laquelle elle obéit à ces lois, c'est précisément cette nation. Et pourtant voici ce que dit ce merveilleux peuple à ses enfants : « Au prix de 1000 à 2000 livres (25,000 à 50,000 francs) de notre argent, si péniblement gagné, vous consacrez à l'école douze années parmi les plus précieuses de votre existence. Là vous

FEUILLETON DU COURRIER DE ROANNE.

Collège des Ouvriers de Londres

(Suite).

CE QUE DOIT ÊTRE UNE ÉDUCATION LIBÉRALE

Mais ce que l'enfant apprend le moins avec cette éducation primitive que nous possédons, c'est à comprendre les lois du monde physique ou les rapports de cause à effet que l'on y observe. On doit d'autant plus regretter ce fait, que le pauvre est plus particulièrement exposé aux maux physiques, et qu'il a, par suite, un plus grand besoin de savoir les écarter que toute autre classe de la société. Si quelqu'un a intérêt à connaître les lois ordinaires de la mécanique, on croirait que c'est l'ouvrier manuel, qui travaille journellement parmi les leviers et les poulies, et ainsi de suite pour les autres branches des métiers mécaniques. Si quelqu'un doit se préoccuper des lois de la santé, c'est le pauvre, dont les forces sont épuisées par suite d'une alimentation mal préparée, dont la santé est minée par l'effet d'une mauvaise aération et d'un mauvais drainage, et qui perd la moitié de ses enfants par des maladies qui auraient pu être évitées. Non-seulement l'instruction primaire actuelle s'abstient rigoureusement de faire comprendre au pauvre que quelques-uns de ses maux les plus grands peuvent être rattachés à de simples agents physiques qu'on écarterait avec de l'énergie, de la patience et de la frugalité; mais elle fait pis, elle le rend, autant qu'elle le peut, sourd aux conseils de ceux qui pourraient l'aider, et elle s'efforce de remplacer sa tendance naturelle à rechercher une meilleure condition par une soumission orientale à ce que l'on déclare faussement être la volonté de Dieu. S'étonnera-t-on, après cela, si, tout récemment encore, on a fait appel à la statistique, dans le but profondément stupide de montrer

ressances suffisantes pour le suivre avec fruit. Le prix de la pension, comprenant blanchissage, raccommodages, fournitures de papier, plume, etc., frais de culte, est fixé pour l'année scolaire à 530 fr.

Le prix de la demi-pension (2 repas au collège) à 300

De l'externat non surveillé : 120

Enseignement spécial : 100

Ecole primaire communale : 30

L'externat surveillé se paie en sus : 30

Les prix ci-dessus comprennent les leçons d'Anglais, d'Allemand, de dessin, de musique vocale de gymnastique;

Les frais de maladie, les fournitures de dessin, les leçons de musique instrumentale, d'écriture, d'équitation, restent à la charge des familles.

Le prix de la pension, de la demi-pension, de l'externat, se paie d'avance et de la manière suivante : 3/10 à l'ouverture des classes; 3/10 au 1^{er} janvier; 3/10 au 1^{er} avril; 1/10 au 1^{er} juillet.

Notez que pour les langues étrangères, un professeur unique est chargé de l'anglais et de l'allemand. L'allemand est enseigné jusqu'en 6^{me}; dans les autres classes, les deux langues sont enseignées simultanément.

Donnons maintenant le programme de l'enseignement secondaire spécial.

Enseignement secondaire spécial. — Cet enseignement prépare aux diverses carrières de l'agriculture, du commerce, de la marine marchande, de l'industrie, à l'école centrale, aux écoles des arts-et-métiers, aux écoles des mines, aux écoles vétérinaires, à l'école de Saumur, aux administrations des contributions directes et indirectes, des postes, des télégraphes, des ponts-et-chaussées, etc., etc.

L'enseignement spécial est organisé dans la plupart des collèges dans les mêmes conditions qu'au lycée modèle d'enseignement spécial de Mont-de-Marsan. Il comprend l'instruction morale et religieuse, la langue et la littérature françaises, les langues étrangères, l'histoire générale et la géographie, surtout au point de vue industriel et commercial, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, et leurs applications à l'agriculture et à l'industrie, des notions usuelles de législation, d'économie industrielle et rurale, d'hygiène, le dessin d'ornement et d'imitation, le dessin linéaire, la comptabilité et la tenue des livres, la musique vocale.

Le cours régulier des études est de cinq années, y compris l'année préparatoire. Il a pour sanction l'obtention devant un jury départemental du diplôme de fin d'études.

Un conseil de perfectionnement, présidé par le maire et composé d'industriels, de commerçants, de propriétaires, a pour mission de surveiller le développement de l'enseignement spécial et de le diriger dans le sens des besoins de la localité.

1^{re} année. — Elèves de 13 à 14 ans.

Instruction religieuse. — Français : dictées, lectures. — Allemand et anglais. — Histoire : les grandes époques de l'histoire ancienne, grecque, romaine et du moyen-âge jusqu'en 1433. — Géographie : les 5 parties du monde, étude détaillée de l'Europe. — Mathématiques : arithmétique et géométrie plane. — Comptabilité : notions préliminaires. — Histoire naturelle : zoologie (mammifères), botanique et géologie (éléments). — Physique : pesanteur, hydrostatique, chaleur, électricité, acoustique. — Calligraphie. — Chimie : notions préliminaires. — Dessin d'ornement et d'imitation. — Dessin géométrique et lavis. — Gymnastique et chant.

2^e année. — Elèves de 14 à 15 ans.

Instruction religieuse. — Français : premiers principes de style et de composition. — Allemand et anglais. — Histoire de France : jusqu'en 1789 et moderne de 1433 à 1789. — Géographie industrielle, commerciale et administrative de la France. — Mathématiques : arithmétique commerciale et géométrie dans l'espace. — Comptabilité : exercices préparatoires à la tenue des livres. — Histoire naturelle : zoologie (oiseaux, reptiles, poissons, insectes), botanique et géologie (suite). — Physique : propriétés générales des corps, pesanteur, chaleur, électricité. — Calligraphie. — Chimie : métalloïdes, généralités sur les métaux. — Dessin d'ornement et d'imitation. — Dessin géométrique et lavis. — Gymnastique et chant.

3^e année. — Elèves de 15 à 16 ans.

Instruction religieuse. — Français : composition littéraire, histoire de la littérature française. — Morale. — Allemand et anglais. — Histoire de France et histoire générale de 1789 à nos jours. — Géographie commerciale des 5 parties du monde; rôle de la France. — Législation usuelle. — Mathématiques : algèbre, géométrie descriptive, cosmographie. — Comptabilité : tenue des livres proprement dite, droit commercial. — Histoire naturelle : zoologie (principaux phénomènes physiologiques), botanique et géologie (fin). — Physique : chaleur rayonnante, spécificité, latente; électricité dynamique, acoustique, lumière. — Mécanique : force, mouvement, travail, transmission.

travaillerez ou vous serez censés travailler; mais vous n'y apprendrez pas une seule des choses qu'il vous importera le plus de savoir sitôt que vous aurez quitté les bancs de l'école et que vous aurez commencé la pratique sérieuse de la vie. Selon toute probabilité, vous vous consacrez au négoce, mais vous ne savez où ni comment se produit l'importation qui fait la différence entre l'importation et l'exportation, ou la signification du mot « capital ». Vous irez probablement chercher fortune dans quelque colonie, mais vous ne savez pas si la Tasmanie fait partie de la Nouvelle-Galle du Sud, ou vice versa.

« Il se pourra fort bien que vous deveniez manufacturiers; mais on ne vous aura pas mis à même de comprendre le mécanisme d'une de vos propres machines à vapeur, ou la nature des matières premières que vous emploierez; et quand quel qu'un viendra vous demander de lui acheter un brevet, vous n'aurez pas le moindre moyen de juger si l'inventeur est un imposteur qui viole les principes les plus élémentaires de la science, ou un individu qui doit vous rendre plus riche qu'un Crésus.

« Très-probablement vous finirez par entrer à la chambre des communes. Vous prendrez part à la confection des lois qui peuvent devenir un bienfait ou un malheur pour des millions d'hommes. Mais vous n'aurez jamais entendu un mot au sujet de l'organisation politique de votre pays; on ne vous aura jamais dit en quoi consiste la controverse entre libéraux échangistes et protectionnistes; vous ne savez même pas s'il existe des lois économiques.

« La faculté mentale qui vous sera le plus utile dans votre vie journalière sera de voir les choses telles qu'elles sont, sans égard pour l'autorité; de déduire de faits particuliers des conclusions générales et correctes. Mais, à l'école et au collège, vous n'entendrez parler d'autre source de vérité que l'autorité, et vous n'exercerez votre faculté de raisonner que sur des déductions qui sont tirées des prémisses posées par l'autorité.

mission du travail, organes des machines. — Chimie : sels, métaux, chimie organique. — Dessin d'ornement et d'imitation. — Dessin géométrique et lavis. — Gymnastique et chant.

4^e année. — Elèves de 16 à 17 ans.

Instruction religieuse. — Français : composition sur les sujets qui intéressent l'industrie. — Morale publique. — Allemand et anglais. — Histoire : révision de l'histoire générale et de l'histoire de France de 1643 à nos jours. — Économie rurale, industrielle et commerciale. — Législation commerciale, etc. — Mathématiques : algèbre (fin); trigonométrie, courbes usuelles, descriptive (fin); levé des plans. — Comptabilité : bourses, finances, cours des comptes. — Histoire naturelle appliquée à l'agriculture, à l'industrie, à l'hygiène. — Physique : révision. — Mécanique : révision, frottement, moteurs. — Chimie : révision, teinture et agriculture. — Dessin d'ornement et d'imitation. — Dessin géométrique et lavis. — Gymnastique et chant.

Il n'y a rien à ajouter à ce que vous venez de lire. Les choses parlent assez, par elles-mêmes.

Il nous reste à aborder l'objection principale, savoir : que la ville ne doit pas tenter un essai qui la conduirait probablement à un emprunt onéreux.

Et où voyez-vous que la réforme projetée soit un essai ? Un grand nombre de collèges ont déjà réduit les études classiques de neuf à six ans, et ne s'en portent pas plus mal : je dirai même qu'ils s'en portent beaucoup mieux. 18 se sont organisés ainsi, rien que pendant l'année 1868; ce sont les collèges de St-Servan, Béziers, Montluçon, Poligny, Poix, Nantua, Pamiers, Quimper, le Cateau, Marmande, Châtellerauld, Sarlat, Alais, St-Malo, Lectoure, Issoudun, Chateaudun, etc.

De plus, sur 256 lycées ou collèges communaux existant actuellement en France, 200 environ sont organisés et fonctionnent avec les trois ordres d'enseignement ci-dessus indiqués.

Avouez que notre essai, — si essai il y a, — est précédé d'un nombre suffisant d'expériences, et que ce n'est pas marcher dans l'inconnu que de réclamer pour notre ville ce qui existe presque partout ailleurs.

Et l'emprunt, croyez-vous qu'il sera nécessaire ? Remarquez que tous les collèges qui se sont ainsi transformés dans les villes industrielles, — et il y en a 200, — ont vu presque immédiatement doubler, tripler le nombre de leurs élèves.

Notez également que même aujourd'hui, le collège de Roanne se tirerait d'affaire, si sa subvention n'allait pas toute entière s'engouffrer dans la poche de l'Archevêque, pour amortir une dette de 80,000 fr. contractée par le premier principal. Jugez de sa prospérité, une fois la transformation accomplie.

Donc pas d'essai à faire, pas d'emprunt onéreux à contracter.

Que la ville, par l'intermédiaire du maire et du conseil municipal, s'adresse au ministre de l'instruction publique, elle obtiendra des professeurs qui, à leurs risques et périls, prendront la direction du collège, sous le contrôle de l'Etat.

Ajoutons que dans ce cas, l'Etat fournira une subvention annuelle de 3,000 fr. — N'a-t-il pas récemment donné 28,000 fr. au collège d'Alais, pour favoriser sa création ?

Voyons maintenant ce qu'il faut comme première mise :

Il faut 8,000 fr. pour rétablir le cabinet de physique et de chimie supprimé depuis dix ans;

8,000 fr. pour compléter la literie et subvenir aux frais d'installation complémentaires; total 18,000 fr. — Quand bien même cette dépense s'élèverait jusqu'à 30,000 fr., ne serait-elle pas mille fois plus utile que les 80,000 fr. qu'on voulait récemment emprunter, pour entretenir les chemins vicinaux qui n'existent pas à Roanne, ou qui existent si peu qu'il est ridicule d'en parler.

En résumé, cette transformation du collège libre en collège universitaire, est souhaitée par toute la population; elle est nécessaire, urgente, indispensable. C'est l'éducation de nos enfants qui est en jeu; c'est de leur avenir qu'il s'agit. On ne saurait donc trop s'appliquer à résoudre la question dans le sens le plus large et le plus libéral.

A. MAUDUIT.

Par décret du 24 juillet, la session des conseils généraux s'ouvrira le 23 août prochain, et sera

« Vous allez avoir une vie de travail et de fatigue, ou plus d'une fois vous mangerez votre pain dans le chagrin et dans la tristesse, et vous n'aurez point appris à chercher un refuge dans cette grande source de plaisirs sans alliage, dans cette oasis serene où tout esprit brisé peut se retremper, je veux dire le monde de l'art. »

N'étais-je pas dans le vrai en disant que nous sommes un peuple merveilleux ? Je suis tout disposé à reconnaître qu'une éducation entièrement consacrée aux objets dont je viens de signaler l'omission pourrait ne pas être une éducation complètement libérale. Mais l'éducation qui les écarte tout est-elle libérale ? Bien plus, je ne crois pas trop m'avancer en disant que l'éducation qui embrasserait ces sujets à l'exclusion de tous les autres, serait une véritable éducation, bien qu'elle ne fût pas complète; tandis qu'une éducation qui les met de côté ne mérite pas ce nom, et constitue simplement un cours de gymnastique intellectuelle plus ou moins utile.

Que nous offrent, en effet, les écoles des classes moyennes à la place de toutes ces choses qu'elles laissent dans l'ombre ? Elles y substituent ce que l'on comprend habituellement sous le titre succinct « d'études classiques », — c'est-à-dire les langues, la littérature et l'histoire des anciens Grecs et Romains et autant de géographie qu'en savaient ces deux grands peuples de l'antiquité. Ne croyez pas que je vais déprécier la recherche ardente et éclairée de l'érudition classique. Je n'ai pas le moindre désir de mal parler de ces occupations, ni la moindre sympathie pour ceux qui les décrient. Au contraire, si les circonstances de ma vie m'avaient poussé dans cette direction, il n'est aucune étude que j'eusse entreprise avec plus de bonheur que celle de l'antiquité.

Quelle science peut offrir de plus vif attrait que la philologie ? Comment un esprit amoureux de perfection littéraire pourrait-il ne pas se délecter dans l'étude des chefs-d'œuvre des anciens ? Serais-je content avec moi-même si je ne prenais un intérêt,

close le 6 septembre au plus tard, dans tous les départements de l'Empire, à l'exception du département de la Seine.

Les conseils d'arrondissement, à l'exception de ceux du département de la Seine, se réuniront le 20 septembre pour la deuxième partie de leur session, dont la durée est fixée à cinq jours.

Séance du conseil municipal de la ville de Roanne du 24 juillet 1869.

Première question.

Le conseil a entendu la lecture en entier du rapport des experts, sur l'hôtel-de-ville, laquelle lecture n'a pas duré moins de deux heures.

Il faut le reconnaître, M. Bessay est sorti meurtri des coups que lui ont portés les experts.

Après cette lecture, le conseil a confirmé ses pouvoirs à la commission qu'il avait déjà nommée, à l'effet de lui faire un rapport sur les travaux les plus urgents à exécuter dans l'hôtel-de-ville.

Deuxième question. Le collège.

La commission n'ayant pas tous les renseignements, a ajourné son rapport.

C'est avec plaisir que la population a appris cet ajournement, convaincu qu'elle est, que plus le conseil ajournera, plus la lumière se fera dans l'intérêt de la ville.

PIZET,
Conseiller-municipal.

CHRONIQUE

Les consultations de « l'avocat de Riom » étant reconnues insuffisantes, M. Clément Duvernois, — ex-radical passé dans les rangs bonapartistes, — s'est chargé de tenir en sous-ordre l'emploi de nymphe Egerie. Cela coûte au gouvernement personnel un million par an, mais lui rapporte en échange quelques bons conseils. Un bon conseil est chose excellente, le tout est de savoir l'appliquer.

Ainsi, dans un des derniers numéros du *Peuple français*, M. Clément Duvernois recommandait au chef de l'Etat de « faire grand. » Suivant lui, c'était là la solution de toutes les questions pendantes. Mais de l'application au conseil la distance est grande; nous ne croyons pas que le gouvernement personnel puisse faire en ce moment ce que lui conseille son apologiste à gages.

L'édifice impérial est construit de telle façon qu'il a sans cesse besoin de réparations. Quelques détails sont habilement exécutés et font honneur à l'architecte, mais le reste est lourd, mesquin, manque d'ensemble. De plus, absence complète de solidité. Veut-on « couronner l'édifice » ? Vlan ! voilà une pierre qui se détache et il faut tout recommencer.

Ce n'est pas tout. Dans ce monument informe les styles les plus différents se font vis-à-vis; l'ordre carbonarique coudoie l'ordre décadent; on voit un palais, on a une caserne.

Dans cet état de choses, l'architecte est donc mal à son aise pour « faire grand » ; le plus qu'il puisse tenter, c'est de répléter convenablement son œuvre. Ceux qui lui conseillent autre chose n'entendent rien à la maçonnerie, pas plus qu'à la politique.

Le mieux sans doute serait de jeter l'édifice à bas et de le reconstruire sur de nouvelles bases. Mais démolir une maison qui a coûté dix-huit années de travail et de dépense, est un projet qui ne peut sortir que d'une cervelle prodigue.

Criblés de dettes, épuisés par les guerres lointaines, nous ne sommes plus assez riches pour nous payer nos fantaisies, même raisonnables. Il faut nous accommoder de ce que nous avons, et chercher le moyen d'en tirer le meilleur parti possible.

Aussi, au lieu de recommander à l'Empereur de « faire grand », nous nous contentons de lui conseiller de « faire bien et vite. »

non éclairé il est vrai, mais profondément sympathique, aux travaux d'un Niebuhr, d'un Gibbon ou d'un Grote, — moi dont l'occupation principale est de déchiffrer le passé et de reconstruire des formes intelligibles avec les fragments épars d'êtres disparus depuis longtemps ? L'histoire classique forme une section importante de la paléontologie humaine; et j'ai pour cette science le même respect que je professe pour toutes les autres branches de la paléontologie : un respect pour les faits qu'elle établit comme pour tous les faits; un respect pour la science elle-même, parce qu'elle ouvre les voies à la découverte d'une loi de progrès.

Si l'on enseignait les études classiques comme on pourrait les enseigner, — si l'on faisait étudier aux élèves, garçons et filles, les langues grecque et latine, non pas simplement comme langues, mais comme des éléments de la science philologique; si l'on gravait dans l'esprit des écoliers un tableau intéressant de la vie qui se déroulait il y a deux mille ans sur les rives de la Méditerranée; si, au lieu d'enseigner l'histoire ancienne comme une série fastidieuse de querelles et de combats, on remontait aux causes en étudiant tels hommes placés dans telles conditions; si, enfin, on menait l'étude des livres classiques de façon à faire goûter aux élèves les beautés de ces livres et la simplicité grandiose avec laquelle ils racontent les problèmes éternels de la vie, au lieu de s'occuper uniquement de leurs particularités verbales et grammaticales, quand même on remplirait toutes ces conditions je ne croirais pas plus pouvoir faire des études classiques la base d'une éducation libérale pour nos contemporains que je ne croirais devoir choisir ce genre de paléontologie avec lequel je suis familier comme le fondement d'une éducation moderne.

Il est étonnant à quel point on peut établir un étroit parallèle entre l'éducation classique et cette paléontologie dont je parlais à l'instant.

D'abord je pourrais fabriquer un abécédaire ostéologique si aride, si pédantesque dans sa nomenclature,

Or, et c'est là le propre de la crise actuelle, — le gouvernement semble s'obstiner à plaisir dans l'indécision. De plus, il met tous ses soins à se contredire; il est rare que l'acte du lendemain ne soit la négation de l'acte de la veille.

On obtient ainsi une foule de petites forces en mouvement qui se neutralisent et se détruisent. En mécanique, la résultante s'appelle *inertie*; en politique, *faiblesse* ou *aveuglement*, deux formes différentes du *statu quo*.

Or de même que l'*inertie* vient à bout des puissances les plus fortes, de même le maintien indéfini et irraisonné du *statu quo* aboutit fatalement à la révolution.

Le devoir des amis du gouvernement, comme celui de ses adversaires loyaux et désintéressés, est donc de l'éclairer sur l'impasse funeste dans laquelle il s'engage.

Or que voyons-nous, depuis quelques jours ? une série de contradictions. De la main droite le gouvernement jette M. Rouher à la porte, il lui tend la main gauche pour le faire rentrer par la fenêtre. Il annonce à son de trompe qu'il va se rendre aux vœux du Conseil législatif, le lendemain il l'envoie planter ses choux à la campagne; il projette un sénatus-consulte plein de réformes libérales et il en confie la rédaction aux adversaires déclarés de ces mêmes réformes. Il semble qu'à côté de chaque mesure utile, il veuille mettre une mesure réactionnaire qui l'annihile.

Pauvre sénatus-consulte ! s'il échappe aux embûches de M. Chasseloup-Laubat, il tombera au Sénat sous la dent de M. Rouher. J'ignore par quel miracle il se tirera d'affaire.

Mais, me direz-vous, pourquoi vous défier de M. Chasseloup-Laubat ? On le dit très-vicieux, très-moderé, et entaché même de libéralisme, quoique la chose semble incroyable chez un ministre du second Empire. Mon Dieu ! Je veux bien qu'il soit devenu tout à coup libéral, comme M. Duvernois est devenu subitement bonapartiste; il y a des illuminations soudaines, et si la constance dans les opinions est une maladresse chez les simples particuliers, chez les hommes d'Etat c'est une faute grave. Mais enfin, tout en rendant hommage au libéralisme de fraîche date du nouveau ministre, il m'est bien permis de me rappeler qu'en 1867 il était également à la tête d'un ministère, et qu'il préférait rendre son portefeuille plutôt que de contresigner les réformes du 19 janvier, ce premier pas fait vers la liberté.

De plus, en relisant attentivement le discours d'installation qu'il a prononcé récemment devant les chambres réunies du Conseil d'Etat, j'y trouve l'apologie de tous les ministres que l'Empereur vient de congédier, comme réactionnaires et funestes : — éloge de M. Baroche « magistrat courageux, et orateur éloquent » ; — éloge de M. Rouher « un de ces hommes qui n'ont pas d'égaux et dont le mérite fait taire jusqu'à leurs ennemis » ; — éloge de M. Vuilry « esprit toujours prêt, aussi souple qu'actif, » et ainsi de suite. Sans doute, il y a là-dedans quelques gouttes d'eau bénite de cour; mais n'ai-je pas raison de trembler que, tout animé qu'il soit d'excellentes intentions, il ne prenne fantaisie à l'honorable ministre d'imiter un peu ceux qu'il admire si bien.

Quand le gouvernement se décidera-t-il à entrer franchement dans la voie des concessions et des réformes ? Il ressemble en ce moment à un enfant égaré, en pleine nuit, au milieu d'une forêt; il n'ose ni avancer ni reculer; il frissonne au moindre bruit. Chaque arbre abrite un complot; un conspirateur est caché sous chaque feuille. Il essaie de parler haut pour se donner de l'assurance; mais la voix est tremblante et détonne.

Allons ! plus de frayeurs ridicules ! mais aussi plus d'hésitations ! En marchant droit et vigoureusement, la crise sera vite franchie. Le tiers-parti ne demande qu'à venir en aide au gouvernement, à l'aider de son influence, et de ses lumières; la gauche reste à l'écart, mais elle est trop intelligente pour contrearrer l'œuvre du tiers-parti et jeter des bâtons dans les roues, du moment où un peu de liberté lui fait l'horizon.

ture, si complètement désagréable au jeune esprit de mes élèves, que, sous le rapport de toutes ces perfectionnements extraordinaires, il battrait à plate couture l'abécédaire classique le plus fameux que viendraient de produire les premiers professeurs du genre. Après cela, j'exercerais mes élèves en leur donnant des fossiles faciles à étudier, et je mettrais en jeu toutes les forces de leur mémoire et toute leur ingéniosité, en les faisant appliquer mes règles ostéo-grammaticales à l'interprétation et à la reconstruction de ces fragments. A ceux qui seraient parvenus aux classes les plus élevées, je pourrais donner des os bizarres pour en construire des animaux, et j'accorderais de grands prix d'honneur et de belles récompenses à celui qui réussirait à fabriquer des monstres le plus strictement en accord avec mes règles. Cela répondrait à la fabrication de vers et de discours en langues mortes.

A vrai dire, si quelque grand anatomiste venait à voir ces fabrications, il hausserait les épaules ou se mettrait à rire. Mais quoi ! une telle catastrophe détruirait-elle notre parallèle ? Que dirait Cicéron ou Horace, pensez-vous, en lisant la production du plus fort élève de rhétorique ? Ne verrions-nous pas Terence se boucher les oreilles et se sauver à toutes jambes s'il pouvait assister à une représentation anglaise d'une de ses pièces ? Croyez-vous que Hamlet serait plus odieusement ridicule dans la bouche d'une troupe d'acteurs français qui s'entêteraient à prononcer l'anglais d'après la méthode de leur langue ?

Mais on me dira que j'oublie, et la beauté des études classiques, et l'intérêt humain qui s'y rattache. A cela je réponds qu'il n'y a qu'un homme très-fort qui soit capable de goûter les charmes d'un paysage pendant qu'il travaille à gagner par une mauvaise route le haut d'une montagne escarpée. Avec la difficulté de respirer, les pierres, les ornières, et, à côté de tout cela, l'idée du plaisir qu'on aurait à se reposer, peu de personnes, je crois, se laisseraient aller, dans ces circonstances, au sentiment du beau.

(La suite au prochain numéro.)

Quant aux irréconciliables, il sont en minorité, et ne seront un danger que le jour où leurs rangs se grossiront de tous les mécontents du centre gauche.

L'essentiel est donc de calmer ces mécontentements, qui, encore à l'état latent, peuvent faire explosion d'un moment à l'autre. Pour cela il faut aller en avant et tenir ses promesses. Non seulement il importe de ne pas atténuer le sens du message du 12 juillet, il faut l'accentuer encore davantage. Ce qui eût suffi il y a quelques jours, est insuffisant maintenant qu'on a commis quelques maladresses de plus.

La réforme la plus indispensable est la dissolution du Corps législatif. La chambre, telle qu'elle existe actuellement, née en grande partie de la pression administrative, n'est pas capable de représenter dignement le pays et d'en discuter convenablement les intérêts. Pour élaborer le nouveau système politique, il faut une chambre composée uniquement de députés nommés en dehors du patronage officiel, par suite mandataires de la Nation et non serviteurs du pouvoir qu'ils contrôlent.

Du moment où les attributions du Corps législatif sont augmentées, il serait bon, il serait utile d'accroître celles du Sénat. Le Sénat est non seulement le gardien, mais aussi « le modificateur » de la Constitution. La Constitution étant reconnue parfaite, il importe d'avoir une chambre qui ait pour mission de la perfectionner.

Mais la composition actuelle du Sénat le rend quelque peu impropre à cette mission difficile. Il ne compte parmi ses membres que des amis, que des serviteurs dévoués du souverain. Qu'on lui infuse donc une certaine quantité d'éléments nouveaux et régénérateurs; par exemple que les conseils-généraux soient admis à élire des sénateurs à mandat renouvelable. Un par département, ce n'est pas énorme. Le Sénat serait cependant transformé; son action deviendrait plus puissante; il ne se bornerait plus à contrôler les lois délibérées par le Corps législatif au point de vue de leur conformité avec la Constitution, il deviendrait à son tour assemblée délibérante.

Comme conséquences, les prérogatives exorbitantes du Conseil d'Etat seraient diminuées de tout ce que gagneraient les Chambres.

Inutile de dire qu'à l'exemple du Corps législatif, les conseils généraux auraient le droit d'élire leurs présidents et vice-présidents, et que les maires seraient choisis dans le sein des conseils municipaux.

Mais ces réformes sont si simples, si sages, si d'accord avec l'opinion, que nous serions bien étonné qu'on daignât seulement les mettre à l'étude.

A. MAUDUIT.

LA CIVILISATION PAR LA GUERRE.

M. Leroy-Beaulieu résume en quelques chiffres éloquentes ce qu'a coûté aux peuples modernes, en quatorze années, de 1853 à 1866, la civilisation par la guerre, préconisée par l'Empereur dans son discours de Châlons :

1° Pertes d'hommes.

Hommes tués sur les champs de bataille ou morts soit de leurs blessures, soit de maladies :	
Créée	784,901
Italie	43,000
Sleswig-Holstein	3,500
Amérique Nord	281,000
Amérique Sud	519,000
Guerre de 1866	45,000
Expéditions lointaines et guerres diverses : Mexique, Cochinchine, Maroc, St-Domingue, guerre du Paraguay, etc.	65,000

Total 1,743,491

Ce sont, dit l'auteur, 1,750,000 hommes environ enlevés par la guerre aux peuples civilisés, de 1854 à 1866.

2° Pertes financières.

Guerre de Crimée	8 milliards 500 millions.
Guerre d'Amérique, Nord	23 500
Guerre d'Amérique, Sud	11 500
Guerre d'Italie	1 500
Guerre de Holstein	180
Guerre de 1866	650
Guerres lointaines	1 » » »

Total 47 milliards 830 millions.

Ainsi, la statistique établit que, de 1853 à 1866, la civilisation par la guerre a dépensé pour tuer 1,750,000 hommes, une somme de 48 milliards qui représente dix fois plus d'argent qu'il n'en a fallu pour faire tous nos réseaux de chemin de fer français.

On lit dans le Réveil :

L'auteur de la constitution de 1851 ira, dit-on, en villégiature au camp de Châlons vers le 12 du mois prochain, et, sur cette simple nouvelle, les bruits de guerre reviennent sur le tapis. Nous nous expliquons mal ces rumeurs persistantes, et nous ne comprenons pas qu'on s'y arrête.

Oui, sans doute, l'entourage désiré la guerre, et le gouvernement personnel ne demanderait pas mieux que de couvrir à la gloire. Mais la France ne veut pas la guerre, ne cessons-nous de le répéter, et les chassepots et les mitrailleuses resteront au repos, quoi qu'on dise et qu'on fasse dans les états-majors. — CH. DELESCLUZE.

ÉCHOS POLITIQUES

C'est M. Rouher, en sa qualité de président du Sénat, qui, conformément aux usages, prononcera dans la première séance, l'oraison funèbre des sénateurs morts dans l'intervalle des deux sessions, entre autres celle de M. Troplong. Il paraît qu'il s'agira cette circonstance pour faire son programme et dérouler devant ses auditeurs les grandeurs de l'empire.

Le Public, qui doit être bien informé, dit que la question du rétablissement des ordres du jour mo-

tivés est résolue par le projet de sénatus-consulte, dans le sens affirmatif.

Voici comment M. de Chasseloup Laubat, parlant devant le conseil d'Etat, le jour qu'il a pris possession de la présidence, se serait exprimé au sujet des réformes projetées :

« Bien que nos débats, aurait-il dit, soient secrets, on doit cependant y trouver un écho de l'opinion publique. Il nous appartient plus que jamais de discuter librement, très-librement, les projets de loi dont l'élaboration nous est confiée. Quant à moi, j'y suis tout porté, car, dans ma pensée, le dévouement à la France et à l'Empire ne saurait se séparer de l'indépendance dans les actes et dans les pensées. »

Après la dissolution du Corps législatif, la dissolution de la garde nationale. Voici que l'honnête troupe civique pactise avec la révolution.

La protestation suivante a été adressée au général-Mellinet, commandant des gardes nationales de la Seine.

« Nous, gardes nationaux de 45^e bataillon, protestons contre l'acte qui nous paraît illégal, de la dissolution du 52^e bataillon, et par conséquent nous nous refusons à tout service jusqu'à ce que justice soit rendue audit bataillon. »

Suivent un fort grand nombre de signatures. Le général Mellinet a donné sa démission.

D'autre part, une pétition au Sénat se signe en ce moment dans la garde nationale d'Amiens, pour la restitution aux gardes nationaux du droit de nommer leurs officiers.

Depuis quelques jours des troubles ont éclaté à Cracovie. Chaque soir la foule renouvelle la tentative de pénétrer de vive force dans le couvent des carmélites où a été signalé un cas de séquestration. Une pauvre religieuse, nommée Barbara Ubyrk, y était détenue et torturée depuis 21 ans. On l'avait trouvée dans une cellule à moitié folle, sans vêtements, accroupie sur un tas d'ordures.

Repoussée par la force publique, la foule s'est dernièrement dirigée sur le couvent des jésuites et sur d'autres couvents, et a brisé les vitres à coups de pierres. En outre, elle a insulté le recteur des jésuites. Quatre individus ont été arrêtés. Une enquête est ouverte au sujet de ces désordres.

Nous résumons comme suit les nouvelles d'Espagne :

Les carlistes sont entrés en campagne dans la Manche, avec plusieurs bandes commandées par Sabariego, dont l'effectif est de 500 hommes. Ils ont coupé le chemin de fer et arrêté le train de Ciudad-Real.

Le lendemain de l'apparition de ces bandes, c'est-à-dire le 24, elles ont été complètement battues et dispersées par les forces du gouvernement.

On suppose que ce mouvement doit se reproduire dans d'autres provinces; mais les mesures prises pour étouffer ce commencement de guerre civile dans son berceau.

Tous les volontaires de la liberté (garde mobile) ont offert leurs services au gouvernement, contre les carlistes, et ont demandé à être mobilisés. Le gouvernement a répondu que ce n'était pas nécessaire pour le moment.

Les légitimistes français ont procuré à don Carlos, d'après les journaux espagnols, 1,600,000 francs.

Le prétendant est actuellement à Sibour, ville frontalière sur le territoire français; il sera à Paris après-demain.

Pour se rendre favorable le clergé et la cour de Rome, il s'était engagé à rendre à l'Eglise toutes ses propriétés, et à cet effet avait promis de créer, s'il montait sur le trône, une dette spéciale, dont les intérêts seraient payés au moyen d'un nouvel impôt.

Il règne une grande indignation dans la Péninsule contre les tentatives bourbonniennes; dont l'avortement n'offre pas le moindre doute.

L'opinion publique demande au gouvernement de l'énergie contre ces perturbateurs.

On écrit de Madrid à la date du 26 juillet. Les arrestations d'agents carlistes continuent. On signale quelques nouveaux mouvements, qui toutefois n'ont pas une importance sérieuse.

Une conspiration carliste a été découverte à Pamplune.

Le but des conspirateurs était de s'emparer de la citadelle de cette ville; un des chefs de la conspiration a été tué, un autre a été grièvement blessé.

Un grand enthousiasme règne parmi les libéraux de Pamplune.

Le Progrès de Lyon, auquel nous en laissons la responsabilité, publie ce qui suit :

« On prête à l'Empereur le projet de présenter les réformes nouvelles à l'approbation du peuple français, et de faire voter les électeurs par oui ou par non sur leur adoption définitive. »

« En d'autres termes, le Sénat, au lieu de préparer un simple sénatus-consulte, préparerait en réalité un plébiscite. »

Le gérant : AUCLERC.

On lit dans la Loire :

Une nouvelle et nombreuse assemblée de mineurs a été tenue, cette nuit, dans le bois de la Garde. Le temps nous manque pour entrer dans de plus longs détails à ce sujet. Nous nous bornons à mentionner le fait et à constater que la réunion avait pour objet, comme on eût pu facilement le supposer, l'état présent de la grève et les mesures à prendre en vue de cet état. Rien ne faisait prévoir cette assemblée, et le secret de ceux qui l'ont convoquée et composée avait été bien gardé.

L'affaire de la grève sera appelée le 2 août devant le tribunal correctionnel de Saint-Etienne.

72 prévenus seront assignés à la requête du ministère public.

Les débats et les plaidoiries prendront, on le comprend, plus d'une audience.

M. le procureur impérial Corbin doit porter la parole. M. Fabre présidera aux débats.

Samedi soir, la proclamation suivante était affichée sur tous les murs de Saint-Etienne :

OUVRIERS MINEURS.

Vous nous avez délégués pour défendre vos intérêts pendant la grève; nous avons rempli notre mandat.

Une caisse unique et générale est accordée par MM. les directeurs.

Elle sera dirigée par les personnes que vous choisirez à cet effet, une commission en étudiera les bases et en dressera les statuts.

La journée de travail est réduite à huit heures, ce qui, avec les deux heures de repos et des repas

donne dix heures de séjour dans la mine.

MM. les directeurs sont tout disposés à améliorer notre situation et à augmenter autant que possible nos salaires; chacun n'a donc plus qu'à débattre avec eux le prix de sa journée.

Ouvriers mineurs, nous vous disons donc : Reprenez vos travaux. La grève n'a plus de raison de continuer. Montrons que nous ne voulons que la justice. Ne soyons ni violents, ni emportés, mais conciliants et honnêtes.

Votre comité continuera à s'occuper de vos intérêts et avec confiance.

Les délégués :

Chapelon. — Monteil François. — Régis. — Combet. — Henry. — Goutanay. — Rodary. — Puy-Louis. — Véricel Joseph. — Legat André. — Piney Etienne. — Simon Claude. — Grenier Antoine. — Tranchard Simon. — Coste Antoine. — Morin.

Ainsi, deux des conditions faites par les ouvriers mineurs aux compagnies ont été accordées, par celles-ci : la fondation d'une caisse unique de secours, administrée par les délégués nommés par les ouvriers, la fixation de la durée du travail à huit heures.

Quant à la proposition relative aux salaires, elle sera réglée de gré à gré. Pour qui connaît le mode de travail dans les galeries de mine, il est en effet très-difficile d'établir un salaire fixe. De plus, cette demande n'était faite que par une partie des ouvriers.

Chronique locale

Le bal des ouvriers tisseurs, samedi dernier, dans la salle du théâtre, était plein de gaieté et d'entrain. L'éclat de cette fête a été rehaussé par la présence de M. le sous-préfet, non point sans doute en costume officiel, mais en habit noir.

On l'a vu donner, avec son amabilité ordinaire, de nombreuses poignées de main et causer familièrement avec d'humbles ouvriers, tous contents de posséder, dans leur bal, le premier magistrat de l'arrondissement.

Nous sommes heureux d'avoir à enregistrer ce fait, nous sommes heureux de faire connaître à la cité Roannaise cette gracieuse visite de M. le sous-préfet.

Si les magistrats de tout ordre imitaient son exemple, quel beau spectacle pour une ville démocratique. Ce serait, sans aucun doute, le meilleur moyen de raffermir, sur leurs bases, la société et l'empire ébranlés par l'interpellation des cent seize députés du centre gauche.

Nous espérons que M. le sous-préfet ne s'arrêtera pas dans la voie où il est entré. Il voudra certainement honorer de sa présence les bals de tous les autres corps d'état. Ce sera, à coup sûr, répondre dignement, convenablement aux vœux de Sa Majesté l'Empereur Napoléon III, qui veut que le peuple s'amuse plutôt que de s'occuper de politique.

FÊTE DU FAUBOURG MULSANT.

La fête du faubourg Mulsant n'offre pas la beauté de celle du bassin. Le spectateur ne rencontre pas dans la première cette poésie, ce charme que les circonstances donnent à l'autre.

Au Bassin le panorama est splendide. D'un côté le petit lac à l'onde paisible, sillonné de barques d'où s'élèvent dans l'espace aérien mille fusées aux éblouissantes aigrettes de feu. De l'autre, les promenades ombreuses de la levée, et les bords riant de la Loire, au sein d'un vaste horizon auquel l'ombre de la nuit prête un charme mystérieux. Par dessus tout cela le grand dôme azuré des cieux, avec les étoiles éblouissantes, reposant sur les montagnes environnantes semblables à un gigantesque socle de marbre noir.

Le faubourg Mulsant, au lieu des grands aspects qui frappent l'imagination, n'offre au promeneur qu'une rue bordée de murs et de maisons où la foule s'entasse pour se couder et s'étouffer. Plus d'autre plaisir pour elle que la vue de nombreuses loteries aux roues grinçantes, de tableaux étrangement enluminés, de lapins blancs automatiques battant le tambour avec cadence de tête; que le son enfin d'une musique qui tambour, trombonne et cornets à piston, font assaut d'énergie. Si encore du sein d'une ménagerie un beau lion de l'Atlas venait donner sa note par un rugissement vigoureusement accentué; mais point de ménagerie, point de lion, pas le moindre de ces rugissements qui font palpiter d'aise le cœur... quand on pense qu'on n'a pas à craindre. Là rien, rien pour l'imagination!

Mais hélas! qu'y faire? Tous les quartiers de la ville ne peuvent pas se trouver autour du Bassin; et cependant chacun a droit à sa petite fête. Alors on fait comme on peut et ce qu'on peut. Néanmoins la foule, qui ne saurait rester dans son trou mettant la tête à la fenêtre comme des grenouilles, s'en va hardiment à la fête. Tu y vas? J'y vais et moutons de Panurge, nous voilà partis, nous suivant à la file.

Dans tous les cas, au faubourg Mulsant, on boit bon et frais et l'on danse bravement. Il y a des gens qui font mépris de la bouteille; c'est n'être jamais allé au fond pour voir ce qui s'y trouve.

Il y a des gens qui se moquent de la danse; il faut être né vaillant, sans élasticité dans les muscles, sans force nerveuse exubérante. D'ailleurs la danse n'est-elle pas la poésie de la force, et comme gymnastique ne vaut-elle pas le trapèze et le vélocipède.

Dancez, fillettes et garçons, c'est de votre âge. Bientôt et malheureusement les tracas de la vie vous envieront ce goût.

Dancez gracieusement, mettant la plus grande décence dans vos *chibrelis*. Mais ne faites pas d'accrocs à la morale, de ces accrocs qui font répandre des pleurs toujours et souvent commettre des crimes.

Dancez enfin comme on dansait autrefois sous le vieux chêne, ou ne dancez pas du tout.

Le gérant, AUCLERC.

Le défaut d'espace nous empêche aujourd'hui de reproduire l'important article de M. Boullier sur le canal du Forez.

Dimanche dernier, vers les 3 heures du matin, la commune de Neulize se réveillait au milieu des cris sinistres : au feu! au feu! et chaque citoyen d'accomplir. Les efforts ont été impuissants. Les habitants de la maison ont dû fuir sans prendre le temps de rien sauver, ni papiers, ni argent, ni habillement; deux jeunes filles ont été sur le point de devenir la proie des flammes, mais une échelle apportée à temps, permit de les soustraire au danger. Avec une pompe on eût évité ce désastre, mais la commune qui désire une magnifique clocher, n'a pas de pompe. La présence du maire ou de l'adjoint sur les lieux, en imprimant une direction unique, aurait peut-être rendu le sauvetage possible. Mais tout cela manquait : cependant le dévouement de quelques-uns réussit à faire la part du feu; aidés par une chaîne bien organisée, qui se renouvela sans relâche jusqu'à sept heures du soir; ils purent conserver deux appartements et quelques pièces de bois. La position des incendiés est des plus misérables.

ONIMUS.

L'EMPIRE FRANÇAIS

ET

LA RÉPUBLIQUE DES ÉTATS-UNIS

L'article qu'on va lire est extrait d'un livre qui paraît aujourd'hui même chez l'éditeur Lechevalier.

Les ministres de l'Empereur Napoléon III reçoivent par année des appointements de 100,000 francs.

Quelques-uns reçoivent davantage, et d'autres cumulent plusieurs traitements.

Quand ils cessent d'être ministres, ils ont droit à une pension viagère de 40,000 fr. par année, que les contribuables doivent payer.

Les ministres du président des États-Unis ne reçoivent par an que 39 mille 500 fr.

Ils ne peuvent cumuler aucun traitement, et ils ne reçoivent jamais de pension.

M. le comte Walewski est mort étant ministre de l'empereur des Français, laissant sa veuve sans ressource; ce manque de ressource pour vivre oblige madame la comtesse à vendre :

1° Sa belle terre de Landy, pour le prix de	3,000,000 fr.
2° Son hôtel de la rue Montaigne	500,000
3° Sa maison située sur le lac de Genève	150,000
Total	3,650,000 fr.

Cette misère lui fait obtenir de la munificence de l'Empereur Napoléon III une rente viagère de vingt mille francs par an; Soit 34 francs 79 centimes par jour, que les contribuables payeront.

M. Troplong vient de mourir président du Sénat, ne laissant à sa veuve qu'un million de francs pour toute ressource, dit-on.

Vu son manque de ressource pour vivre, le conseil d'Etat, sur l'ordre de l'empereur, vient de rédiger un projet de loi qui accorde à Madame Troplong une pension viagère de vingt mille francs par année.

C'est une rente de 34 francs 79 centimes par journée, que les contribuables devront encore payer.

Dans la dernière session de nos députés, M. le vicomte Clary, député ministériel et impérialiste, est venu nous apprendre :

1° Qu'un instituteur âgé de 72 ans, a obtenu, comme retraite, une pension de 63 francs par année, ce qui fait 17 centimes par jour.

Cet instituteur reçoit, pour toute une année, 8 francs 21 centimes de plus que ce qui a été accordé à chacune des deux grandes dames précitées pour chaque journée.

2° Qu'un autre instituteur, après 56 années de services, avait obtenu une pension de retraite de 72 francs par an, ce qui lui fait par jour moins de 20 centimes.

Une institutrice, après 36 années de services, a obtenu une pension de retraite de 54 francs par année; c'est par jour 12 centimes.

Cette institutrice reçoit donc, pour toute l'année, une somme moins forte de 79 centimes que celle qui a été accordée pour chaque journée à chacune des deux grandes dames précédemment nommées, mesdames la comtesse Walewska et Troplong. — L. Bouffard.

CE QUE CÔUTE L'ARMÉE.

Le nouveau régime dans lequel nous entrons, et qui sera, — non, je me trompe, — qui s'appellera le régime parlementaire, ne serait quelque chose que s'il était, au moins, la paix assurée et l'économie sérieuse.

Comment donc se fait-il qu'on en confie l'inauguration, — pour sa part, — à l'homme qui représente les armements insensés et la ruine inévitable?

M. Niel, — maréchal, — personne ne l'ignore, — est le grand promoteur et le complice le plus enthousiaste de cette nouvelle organisation de l'armée qui a étendu le service de sept à neuf ans, créé la garde mobile, et triplé, — en pleine paix, — les charges militaires du pays.

Voulez-vous savoir ce que nous coûtent l'entretien de cette armée permanente?

Vous connaissez le total des ministères de la guerre et de la marine, — quelque chose comme six à sept cents millions par an, et vous pouvez déjà les hauts cris, — surtout quand vous comparez ce total au total des ministères des travaux publics et de l'instruction publique, qui ne dépasse guère cent quatre-vingts millions.

Que serait-ce donc, — bons contribuables, — si vous saviez ce que vous coûte réellement l'entretien de l'armée, de son matériel, de ses arsenaux, de sa marine, de ses fortifications, etc., etc.

Ce chiffre de « six à sept cents millions » inscrit au budget, et qui vous tire l'œil tout d'abord, « ne représente pas la dixième partie » des sacrifices que la nation s'impose annuellement pour l'entretien des fantaisies soldatesques de M. Niel, maréchal.

Entrons dans le détail, et prenons pour établir nos calculs un chiffre rond — de quatre cent mille soldats seulement.

C'est d'ailleurs, le chiffre des hommes sous les armes avant la nouvelle loi militaire, — qui a considérablement aggravé la situation.

